

## 45<sup>ème</sup> CONGRES DE LA FNPP

Les Issambres-Roquebrune (83) du 4 au 7 mai 2018

### Synthèse de la Commission Environnement

**Responsable** : Dominique VIARD (CR 59/62 - Calais)

**Participants** :

Jacques Bellee (Bretteville/Ay 50)

Joël Malle (CPAG Granville 50)

Bernard Corbet (APP Cotentin 50)

Marcel Danis (APNR Ile de Ré 17)

Jacques Andrieu (APPP Valras-Plage 34)

Serge Tallec (APAB Riec/Belon 29)

Jean-Luc Naudet (Carnon plage 30)

### Etat des lieux (non exhaustif...)

Les mers et océans connaissent actuellement des problèmes environnementaux dont l'ampleur et la diversité ne cessent de s'étendre.

Pour l'essentiel d'origines humaines, les causes de perturbations environnementales sont les pollutions, les changements climatiques, les pratiques de la pêche industrielle et commerciale, l'explosion du commerce maritime international, et, à la marge, les diverses pratiques de plaisance.

### Les pollutions :

Toutes les pollutions sont liées à l'activité humaine, 80% étant d'origine terrestre et sont le plus souvent chimiques ou biologiques. Leur gravité augmente sans cesse ; il est de plus en plus souvent recommandé, aux femmes enceintes en particulier, de limiter la consommation de certains produits de la mer qui concentrent les polluants.

Matières plastiques, métaux lourds, produits chimiques industriels et ménagers, pétrole et produits pétroliers, médicaments et produits cosmétiques, anciennes munitions (y compris chimiques) produits phytosanitaires, insecticides et déchets radioactifs finissent à la mer. Aux polluants déjà cités, il faut ajouter les microfibres que les stations d'épuration n'arrêtent pas et qui migrent dans la chaîne alimentaire, les microplastiques suite à dégradation des déchets, ainsi que les nanoparticules dont on connaît mal encore les dangers, mais dont on sait qu'elles ont la faculté d'infiltrer à terme, les cellules humaines.

### **Les changements climatiques :**

Ils affectent également les espaces marins. De la mort des coraux aux déplacements de certaines espèces, les constats se multiplient sans qu'on puisse aujourd'hui en prévoir les évolutions ni leur ampleur futures.

### **Les pratiques de la pêche industrielle et commerciale :**

La demande croissante conduit à une surexploitation des ressources. Certaines espèces autrefois considérées inépuisables sont aujourd'hui en grande difficulté. La pisciculture, présentée comme la solution palliative à la surpêche conduit cependant à une pêche minière intensive et au rejet croissant de produits polluants divers. Les pratiques conchylicoles sont aussi causes de perturbations ; installations de nouvelles exploitations et, à l'inverse, abandon d'installations anciennes et abandon volontaires de matériaux. Des tentatives hasardeuses, à l'image du crabe royal, se traduisent par des désordres biologiques.

### **Le commerce maritime :**

Le trafic maritime engendre la consommation de plus en plus grande de carburants qui, quoique respectant les normes, n'en sont pas moins de mauvaise qualité et très polluants. Par ailleurs il est aujourd'hui montré que ce trafic est à l'origine de la migration d'espèces végétales et animales qui deviennent invasives.

### **Les besoins énergétiques alternatifs :**

Le recours aux énergies fossiles va inévitablement décroître et parallèlement s'accompagner de façon croissante au recours à des technologies réputées propres. Les espaces marins sont potentiellement prometteurs en possibilités et font l'objet de projets invasifs divers très controversés : parcs éoliens ancrés et flottants et hydroliens sous-marins et de surface et autres centrales calorifiques, dont l'impact n'est pas connu.

### **La plaisance et les pêches récréatives :**

De la pêche à pied occasionnelle à la pratique assidue de la voile, les diverses activités impactent faiblement espèces et milieux ; le prélèvement reste modeste -2% environ du prélèvement global. Les moteurs, l'utilisation de produits anti-salissures, les rejets divers en mer, les mouillages forains, la déconstruction des vieilles coques en résine, l'utilisation de produits nettoyants sont à ne pas négliger.

Enfin, on oublie que la mer est un bien commun à toute l'humanité ; n'y voir qu'un gisement de matières premières, d'énergies, d'activités industrielles et commerciales potentielles, n'est pas en garantir l'avenir.

Confrontés à cette liste, non exhaustive de questions environnementales, les plaisanciers et les pêcheurs récréatifs agissent ; ils sont :

*Lanceurs d'alerte pertinents et crédibles,  
Parties prenantes de science participative,  
Force de proposition dans diverses structures de concertation,  
Formateurs et vulgarisateurs en matière de bonnes pratiques,  
Fédérateurs des structures et acteurs.*

## **Exemples concrets et pistes d'actions :**

**La commission propose :** la création d'un fonds documentaire Environnement

### **Objectifs :**

- Collecter et thésauriser des informations (base de données)
- Faciliter la divulgation des connaissances ...
- Créer une bourse échange d'expériences.

### **Conditions de la mise en œuvre de ce fonds documentaire :**

Identifier un correspondant environnement par CD ou CR, seul chargé d'alimenter la base de données « alimentation »

Permettre la consultation « ouverte » de ces données qui doivent être accessibles à tous, leur modification étant cependant interdite aux personnes non autorisées.

Définition d'un thème pilote renouvelé chaque année dans l'idéal (exemple : actions de sensibilisation dans les collèges). Ce thème, arrêté à l'échelon national, donnerait lieu à des actions concrètes, et aurait de surcroît une dimension communication bénéfique pour la FNPP.

-